

## **En finir avec les certifications !**

### **1. Définition des termes du débat.**

*Diplôme* : reconnaissance d'une réalisation ou d'un degré de connaissance(s) larges, distinction. Public, pour l'obtenir, il faut satisfaire à toutes les conditions d'obtention déterminées par une entité publique et collective.

*Certification* : reconnaissance d'une spécialité ou spécificité, compréhension et maîtrise de compétences. Privée, semi-privée, venant d'organismes extérieurs à l'Éducation nationale, la certification et le système qui les délivre sont souvent la propriété du détenteur même de la technologie et des entités spécialisées dans l'accréditation des tests, de la délivrance des certificats et de la preuve de ceux-ci (cf. consortium ALTE qui regroupe Cambridge, Cervantes et d'autres...).

### **2. Définition des enjeux du débat.**

Sous l'impulsion des politiques libérales d'éducation et dans le cadre de « l'économie de la connaissance » (OCDE, Conseil de l'Europe, U.E...) et des classements qui en découlent (PISA, Shanghai...), les lois et orientations éducatives françaises évoluent à la manière de la loi de modernisation sociale de 2002 qui, officialisant le terme de certification dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, marque la transformation des relations entre formation et emploi. À l'École, on abandonne programmes et connaissances pour mettre en avant la notion de compétences qu'il convient désormais d'évaluer et de valider au regard de référentiels divers et variés, rarement concertés avec les professionnels et/ou les chercheur·es.

S'inscrivant dans la logique du « teaching to the test » et dans la continuité de ses prédécesseur·es, Blanquer encourage la certification généralisée des compétences censée garantir l'employabilité et la mobilité des actifs·ives, notamment en langues (en tout cas les plus étudiées) lesquelles sont considérées depuis 20 ans (le CECRL date de 2001) comme un atout stratégique de cette politique.

Au-delà de la marchandisation de l'école, de l'attaque de la professionnalité des personnels et de la menace sur les diplômes qu'elles représentent, les certifications sont aussi un outil puissant de transformation du système éducatif que le SNES doit combattre avec plus de fermeté, en renforçant les mandats existants et en les élargissant. D'autant que le diable se cache dans les détails: Blanquer parle, en 3°, de « test » en anglais (évaluation nationale de compétences) et non de « certification » d'un niveau et, au lycée, d'« attestations ».

### **3. Définition du projet à rejeter.**

Les certifications qu'elles soient numériques (cf. PIX), linguistiques (au collège, au lycée et désormais à l'Université, en anglais, pour remplacer le CLES), de sécurité routière (cf. ASSR), etc., sont là avant tout pour mettre en place un curriculum où le/la « citoyen·ne actif·ive » est soumis·e à une logique individuelle, d'adaptation à l'emploi et à un modèle économique néo-libéral, remplissant progressivement un « portfolio » ou « passeport » éducatif.

*Marc Rollin, élu École Émancipée au Bureau National du SNES-FSU*